

Transport

Activité portuaire stable et trafic aérien en hausse

L'activité des plateformes portuaires alsaciennes se stabilise en 2014 malgré un recul du transport de conteneurs par rail. Sur l'axe Nord-Sud, la circulation des poids lourds est en léger recul. Les immatriculations de voitures diminuent, au contraire d'une légère augmentation au niveau national. L'EuroAirport affiche un nouveau record avec 6,5 millions de passagers. La fréquentation des TER progresse légèrement.

Julie Marchi, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Alsace (Dreal Alsace)

En 2014, le trafic sur le Rhin a sensiblement diminué. Moins de 20 millions de tonnes de marchandises ont été enregistrées à l'écluse de Gamsheim, soit une baisse de 7 % par rapport à 2013. Le fort repli conjoncturel du trafic pétrolier au port de Bâle ainsi que la diminution des expéditions de produits sidérurgiques du port allemand de Kehl en sont la cause principale.

Activité portuaire stable en Alsace

Le trafic fluvial des ports rhénans français est stable : près de 14 millions de tonnes de marchandises ont transité par leurs plateformes.

Au port autonome de Strasbourg, 8 millions de tonnes de marchandises ont été transbordées. La progression est de 2 % par rapport 2013. Les principaux produits transitant par le port, les graviers en sortie (+ 7 %) et les produits pétroliers en entrée (+ 10 %), sont en progression. En revanche, le trafic de céréales, qui subit la mauvaise récolte de maïs, est en diminution.

L'activité conteneurs, tous modes confondus, augmente également de 2 % par rapport à 2013 : 413 000 EVP (équivalent vingt pieds) ont été manipulées sur les terminaux du port. Le recours au transport routier progresse nettement (+ 7 %), celui par voie d'eau stagne alors que le fret ferroviaire accuse une baisse de 11 %.

Sur les trois plateformes des ports de Mulhouse-Rhin, le trafic fluvial de marchandises est en augmentation de 3 %, soit 5,3 millions de tonnes transbordées. À Ottmarsheim, l'activité conteneurs affiche des résultats négatifs, 78 000 boîtes ont été manutentionnées contre 96 000 en 2013. L'arrêt de la ligne régulière « Flandres Express » à destination de Zeebrugge et Anvers en décembre 2013 et le gel des expéditions de pièces détachées vers la Russie depuis août 2014, ramènent le trafic ferroviaire à 3 700 EVP pour l'ensemble de l'année. Sur les dix dernières années,

24 000 EVP en moyenne étaient transférés par voie ferroviaire.

Au port de Colmar-Neuf-Brisach, le trafic fluvial est en diminution de 8 % par rapport à 2013, essentiellement provoqué par la baisse du transport de graviers (- 19 %) et de céréales (- 16 %). L'activité conteneurs se maintient avec 5 500 conteneurs transbordés.

Les ports de la région combinent les trois modes de transport fluvial, routier et ferroviaire en mettant en place des installations multimodales. En 2014, sur les 500 000 conteneurs ayant transité, 275 000 ont été acheminés par la route. La progression du transport routier en entrée et en sortie des plateformes portuaires est de 2 %.

Moins de poids lourds

En 2014, une diminution de 2 % du trafic poids lourds compté en jours ouvrés est constatée sur l'axe traversant l'Alsace du nord au sud. En moyenne, 8 000 camions circulent sur cet axe chaque jour de la semaine. Exprimé en tonnes-kilomètres, le transport routier de marchandises sous pavillon français, hors trafic international, progresse quant à lui de 3 % par rapport à 2013 mais reste très en deçà du niveau atteint il y a cinq ans.

En Alsace, 80 % des marchandises sont transportées par la route. Elles parcourent en moyenne cent dix kilomètres. Afin d'inscrire ce mode de transport dans une démarche de développement durable, une vingtaine d'entreprises de transport routier de marchandises ou de voyageurs de la région ont signé depuis trois ans la charte Objectif CO₂. Les entreprises signataires s'engagent dans des actions concrètes comme la modernisation de leur parc de véhicules, la formation de leur personnel, le suivi de consommation de carburant ou encore la limitation des trajets à vide. En moyenne sur un an, pour cent kilomètres parcourus, 3,1 litres de carburants sont économisés et l'émission de 8 kilogrammes de CO₂ est évitée. Au courant de l'année 2014, dix des treize premières entreprises

signataires, il y a trois ans, de la charte Objectif CO₂, se sont réengagées.

La circulation routière augmente légèrement

La circulation routière (tous véhicules confondus) sur l'axe Nord-Sud de la région, probablement favorisée par la chute du prix des carburants à partir du mois de juin, est en hausse de 1 % par rapport à 2013. Un peu plus de 162 000 véhicules par jour ont circulé aux abords de l'agglomération strasbourgeoise.

En parallèle outre-Rhin, sur l'autoroute A5, les trafics tous véhicules et poids lourds sont en hausse de respectivement 2 % et 3 %.

En Alsace, les immatriculations de voitures particulières diminuent de 2,4 % alors qu'au niveau national elles progressent légèrement par rapport à 2013 (+0,5 %). Près de 49 000 véhicules neufs ont été immatriculés en 2014 contre 50 000 en 2013 (figure 1). 3 700 voitures ont bénéficié du bonus écologique. Ce système favorise les acquéreurs de voitures neuves émettant moins de 90 grammes de CO₂ par kilomètre ou de véhicules hybrides électriques émettant moins de 110 grammes de CO₂ par kilomètre. A contrario, un malus pénalise les acheteurs de modèles les plus polluants. En 2014, 9 500 véhicules émettant plus de 130 grammes de CO₂ par kilomètre ont vu leur prix majoré par un malus allant de 150 à 8 000 euros.

Nouveau record pour l'EuroAirport

Le trafic passager dans les aéroports alsaciens progresse de 9 % par rapport à 2013. Plus de la moitié des passagers transportés empruntent des lignes à bas coût (low cost). La croissance de ces lignes est de 16 % en 2014. En cinq ans, leur fréquentation a plus que doublé. Au niveau national les progressions en 2014 du trafic passager total et celui des compagnies à bas coûts sont respectivement de 2 % et 13 %.

L'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg, classé cinquième aéroport régional - hors aéroports de Paris - enregistre la meilleure progression avec une hausse de 11 % : 6,5 millions de passagers y ont été accueillis en 2014, un nouveau record pour cette plateforme où plus de cent destinations en vols réguliers et charters sont proposées. Plus de la moitié des voyageurs sont des résidents Suisses, 25 % Français et 20 % Allemands. L'aéroport continue à investir pour améliorer la qualité des services proposés au sol (construction d'un parking, doublement de la capacité du tri des bagages...). Les activités de fret ont crû de 5 % en 2014, grâce notamment à la mise en service du nouveau terminal cargo équipé de hangars à température contrôlée destiné aux entreprises pharmaceutiques de la région bâloise.

À l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, la fréquentation se maintient à 1,2 million de passagers en 2014. L'activité de la plateforme est portée par les opérateurs à bas coût qui représentent 22 % du trafic cette année. Les destinations internationales sont en augmentation de 12 % vers les villes européennes et de 31 % vers le reste du monde. Le positionnement de la plateforme strasbourgeoise comme aéroport de loisirs est renforcé : 60 % des passagers se déplacent pour un motif personnel ou touristique contre 45 % en 2012.

De l'autre côté du Rhin, au Baden-Airpark, l'aéroport de Karlsruhe, la fréquentation des passagers baisse pour la deuxième année consécutive et passe sous la barre du million de voyageurs en 2014.

Trafic TER en progression

La fréquentation TER (Train Express Régional) progresse de 1 % par rapport à 2013 et atteint 948 millions de voyageurs-kilomètres en 2014. Les déplacements domicile-travail et domicile-études continuent à augmenter alors que les déplacements occasionnels réalisés en train diminuent cette année. En octobre 2014, une nouvelle offre de service est née d'un partenariat entre TER Alsace et la société d'auto-partage Citiz : la possibilité de réserver une voiture partagée pour parcourir les derniers kilomètres. Douze gares alsaciennes, sur une cinquantaine de gares françaises, disposent d'emplacements dédiés à ces véhicules. Cette offre vient compléter les modes de déplacement déjà existant aux abords des gares comme le transport collectif urbain, le vélo et bien sûr, la marche à pied. ■

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Bas-Rhin	27 090	-1,7	6 063	5,4	551	-11,8	33 785	-0,9
Haut-Rhin	21 800	-3,3	4 129	4,6	335	-27,3	26 304	-2,6
Alsace	48 890	-2,4	10 192	5,1	886	-18,4	60 089	-1,6
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Transport de marchandises par la route

en %

Alsace	2014 (p) (millions de Tonnes-Kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Entrées dans la région	2 651	-3,4
Sorties de la région	3 324	-2,4
Intérieur de la région	1 276	-1,7

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

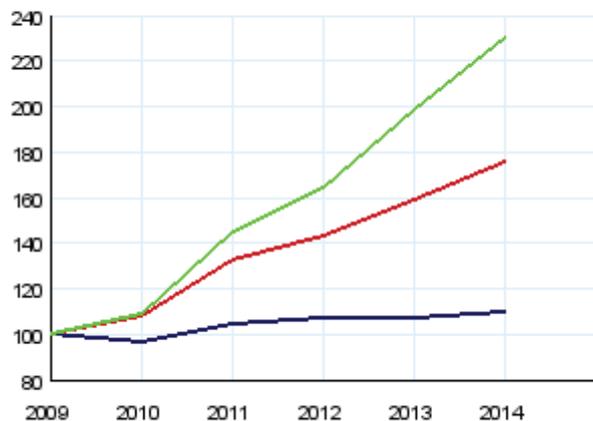
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Alsace

■ National ■ International ■ Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.